

<p style="text-align: center;">PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT DANS LA CREATION OU LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE</p>
--

Objectifs pédagogiques : L'objectif de la formation est de bénéficier de prestations dans l'accompagnement allant du montage du projet à sa réalisation. Il s'agit d'acquérir des bases fondamentales pour créer et démarrer son entreprise et de tester la faisabilité du projet.

Compétences visées :

- Définir le statut de l'entreprise
- Évaluer son projet
- Étudier le marché
- Définir le statut juridique
- Présenter son projet

Durée de la formation : 21 heures

Public Concerné :

- Tout public ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

Déroulé de la formation

1. Créer son activité

- Evaluer son projet (connaître les bases fondamentales de la création d'entreprise, mesurer ses compétences entrepreneuriales)
- Etudier le marché (connaître les concurrents, définir ses objectifs, sa stratégie)

© Programme Accompagnement création ou reprise entreprise Sciopraxi



2. Choisir la structure juridique

- Définir le statut de l'entreprise (connaître les différents statuts d'une entreprise, comprendre les responsabilités)
- Définir le statut du dirigeant (connaître les responsabilités civile et pénale ainsi que son régime social)

3. Lancer son activité

- Connaître le contrat commercial (règles de droits)
- Définir sa stratégie de communication digitale (création de site, blog, utiliser les médias sociaux)
- Présenter son projet (convaincre pour défendre son projet)